



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

**Seizième session**

**Réunion en ligne, 5, 7 et 21 avril 2022**

**Rapport du Président de la Commission des mesures phytosanitaires  
(CMP)**

**Point 6 de l'ordre du jour**

**Document élaboré par le Président de la CMP**

1. Les immenses défis et les contraintes qui nous ont assaillis tout au long de l'année qui vient de s'écouler n'ont pas empêché le secrétariat de la CIPV et les parties contractantes de demeurer actifs et engagés dans la promotion des priorités et des objectifs de la Convention internationale pour la protection des végétaux. La plupart, si ce n'est la totalité des comités de la CIPV, de ses groupes de travail, de ses groupes d'experts, de son Bureau et autres organes ont continué à se réunir à distance, dans certains cas plus souvent qu'ils ne le faisaient avant la pandémie, afin de poursuivre leurs travaux.

2. Le secrétariat, à qui nous devons d'être restés connectés et productifs en cette période difficile, a joué un rôle inestimable. J'ai compté environ 37 groupes d'experts et groupes de réflexion, organes subsidiaires, équipes de travail, comités de gouvernance et organes *ad hoc*. Chacun d'entre eux nécessite l'appui du secrétariat et une représentation des parties contractantes. Chacun d'entre eux reflète un domaine de travail sur lequel la CMP a décidé de se pencher activement. Vu tout le travail que nous voulons accomplir, il me semble opportun de continuer à renforcer nos partenariats avec des organisations et des groupes de parties prenantes ayant des affinités avec la Commission, qui puissent apporter des ressources, des idées et un appui, autant de moyens qui nous permettraient d'optimiser les résultats de la CIPV dans le domaine de la santé des végétaux.

3. Nos efforts collectifs, l'année dernière, nous ont permis de mettre la dernière main à plusieurs normes clés, que nous nous apprêtons à soumettre à la CMP pour adoption à cette seizième session, en 2022. Les participants seront invités à adopter quatre NIMP ayant trait respectivement aux normes relatives à des marchandises, aux procédures d'audit, aux certificats de réexportation et à la mise à jour terminologique. Nous aurons également la possibilité d'adopter cinq nouveaux traitements phytosanitaires. Trois groupes de travail d'experts ont rédigé de nouvelles normes à l'occasion de leur

réunions virtuelles, qui sont une manière pour eux inédite de s'acquitter de leur programme de travail pendant la pandémie. Je tiens à remercier les membres du Comité des normes et l'équipe du secrétariat de leur dur labeur qui a permis de faire avancer ces travaux essentiels tout au long de l'année passée.

4. S'agissant de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, le secrétariat de la CIPV a géré huit projets de renforcement des capacités qui avaient pour but d'aider les membres de la CIPV à être mieux à même d'appliquer la Convention. Le secrétariat a pu déployer l'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP) dans plusieurs pays pour soutenir un programme de développement ciblé; il a également dirigé la mise au point de matériel pédagogique, de conseils pratiques et de guides techniques, et animé plusieurs ateliers régionaux sur des projets de normes. À l'avenir, ces programmes relatifs à la mise en œuvre seront essentiels pour la concrétisation des objectifs de la CIPV.

5. Le nouveau Cadre stratégique de la CIPV a été officiellement adopté en 2021. Durant l'année 2021, nous avons pris des mesures pour que ce plan devienne opérationnel. Nous avons constitué les groupes de réflexion chargés d'élaborer des plans de mise en œuvre détaillés pour chacune des initiatives inscrites au programme de développement. Par l'intermédiaire de ces groupes de réflexion, nous aurons la faculté de lancer des interventions dans des domaines importants, tels que le changement climatique, le commerce électronique, les mécanismes d'alerte et d'intervention face aux organismes nuisibles, le financement à long terme d'ePhyto et les communications stratégiques. Permettez-moi de remercier les parties contractantes qui ont généreusement fourni des ressources financières et/ou des experts par le truchement de leur organisation nationale de protection des végétaux (ONPV), dans le but de soutenir et de promouvoir ces initiatives prioritaires.

6. De nombreuses activités ont également été déployées dans un autre domaine d'importance stratégique, celui des conteneurs maritimes. La réunion de la CMP marque une étape importante dans les cinq années de travail sur les défis phytosanitaires associés aux déplacements internationaux de conteneurs maritimes. À la présente session de la CMP, nous allons explorer les voies pour l'avenir dans ce domaine complexe. Nous allons examiner certains des principaux enseignements à tirer et les prochaines étapes de notre travail. Je renouvelle mes remerciements au président, M. Greg Wolff et aux membres de l'équipe spéciale pour les efforts fournis au cours de ces cinq dernières années.

7. Malgré la pandémie, l'impossibilité de voyager et autres contraintes, nous avons relativement bien réussi à promouvoir l'Année internationale de la santé des végétaux, prévue à l'origine en 2020. Le secrétariat et plusieurs ONPV ont suivi diverses manifestations publiques, notamment des conférences sur la santé des végétaux, des communiqués de presse et autres activités de sensibilisation sur les programmes de santé des végétaux. À ce stade, nous ne pouvons qu'espérer que l'Assemblée générale des Nations Unies soutiendra notre requête de faire du 12 mai de chaque année la Journée internationale de la santé des végétaux. Nous considérons cette proclamation comme un jalon important dans notre stratégie de communication et dans les efforts que nous avons entrepris pour mieux faire comprendre au public les programmes nationaux et internationaux de santé des végétaux et leur rôle dans la protection de la production alimentaire, la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement, tout en favorisant le commerce sans risque et la croissance économique.

8. Quant à l'avenir, j'aimerais pouvoir dire que la situation causée par la pandémie sera plus facile à maîtriser en 2022. Mon optimisme me porte à croire que nous franchirons un cap dans le courant de l'année, mais nous ne savons pas à quel moment la CMP pourra retrouver son mode de travail classique. En revanche, nous savons que les organismes nuisibles aux végétaux se soucient peu de distanciation sociale et qu'ils constituent une menace qui est tout, sauf virtuelle. Le maintien de systèmes de biosécurité et de sauvegarde efficaces reste incontournable.

9. Les déplacements de conteneurs maritimes s'intensifient et offrent une nouvelle voie de pénétration aux organismes nuisibles et contaminants qui profitent de ce transport. Le changement climatique a un impact sur la biologie des organismes nuisibles et sur la capacité des pathogènes à gagner de nouveaux habitats. Le commerce électronique s'est développé rapidement, ouvrant de nouvelles possibilités d'importer des matériaux dangereux qui échappent aux circuits habituels du commerce et de l'inspection. Pour toutes ces raisons, nous devons continuer à travailler ensemble à l'élaboration

d'approches harmonisées permettant d'ériger un rempart au niveau mondial, face à des risques phytosanitaires qui se modifient.

10. Je remercie mes collègues au sein du Bureau de leur participation active, de la richesse de nos discussions et de leur soutien durant l'année écoulée. Nous nous réunissons chaque mois pour examiner des questions administratives et programmatiques, donner des avis au secrétariat et, chaque fois que c'est possible, prendre les mesures qui conviennent – conformément aux décisions de la CMP – pour contribuer à la réalisation des objectifs de la CIPV. Au sein du Bureau, j'ai à mes côtés: M. John GREIFER (Amérique du Nord/États-Unis); M. Fuxiang WANG (Asie/Chine); M. Francisco Javier TRUJILLO ARRIAGA (Amérique latine et Caraïbes/Mexique); M. Ahmed Kamal EL-ATTAR (Proche-Orient/Égypte); M. Peter THOMSON (Pacifique Sud-Ouest/Nouvelle Zélande); et M<sup>me</sup> Marica GATT (Europe/Malte). Je tiens à remercier Marica de son travail au sein du Bureau et souhaiter la bienvenue à son successeur, M. Sam BISHOP, en sa qualité de nouveau représentant pour l'Europe.

11. Je suis heureux à l'idée de travailler avec vous cette année à la promotion de nos objectifs en faveur de la santé des végétaux.

Konan, Président de la CMP